

**COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 05 AVRIL 2022**

Le cinq avril deux mille vingt-deux à 18 heures 30, les membres du Conseil communautaire, régulièrement convoqués le trente mars deux mille vingt-deux, se sont réunis au centre socio culturel de Froncles sous la présidence de Monsieur Stéphane MARTINELLI, Président.

Madame Anne-Marie NEDELEC, 2ème vice-présidente, prend place en qualité de secrétaire.

Membres du Conseil d'Agglomération : 103

Membres du Conseil d'Agglomération en exercice : 102

**PRESENTS : 56**

Stéphane MARTINELLI, Anne-Marie NEDELEC, Jean-Marie WATREMETZ, Patrice VOIRIN, Laurence MEUNIER, Christophe FISCHER, Michel MENET, Véronique NICKELS, Stéphan EMERAUX, Didier COGNON, Etienne MARASI, Michel ANDRE, Laurence AÏDAN, Thierry ALONSO, Pascal BABLON, Yves BERNARD, Damien BONHOMME, Olivier CHANTIER, Joël CLEMENT, Sylvain COLLOT, Thierry COLLOT, Karine COLOMBO, Dominique COMBRAY, Michel COURAGEOT, Lise COURTOIS, Pierre DELAITRE, Sylvain DEMAY, Olivier DORE, Pierre ETIENNE, Hugues FISCHER, Thierry GASPAROVIC, Michèle GIANINO, Jessica GOULIN, Magali GUENY, Christine HENRY, Marie-Noëlle HUBERT, Jean Marie JODER, Didier JOLLY, Jean-Michel KONARSKI, Jean-François LAMONTRE, Arnaud LAMOTTE, Michèle LEMAIRE, Patrice LOGEROT, Nadine MARIVET, Cyril MOUSSU, Céline OGER, Michel PAULIN, Catherine PAZDZIOR-VIGNERON, Didier PRUDENT, André-Xavier RESLINGER, Catherine SFEIR-LAVIGNE, Marie-Christine SIMONNET, Anne STAFINIAK, Franck TROMPETTE, Guy URSCHER, Chantal VAUTHIERS, Vincent VIGNERON.

**EXCUSES : 29**

Frédéric ROUSSEL, Paul FOURNIE, Pascal BABOUOT, Philippe BERTRAND, Olivier BILLIARD, Khalid BOUSABATA, Céline BRASSEUR, Gilles CASSERT, Nabil CHAOUI, Sylvie CORDIER, Audrey DUHOUX, Isabelle FENAUX-MILLOT, Gérard GROSLAMBERT, Christine GUILLEMY, François GUYOT, Christophe GUYOT, Carine HURAU, Isabelle LARDIN, Dominique LE GRAËT, Morgane

LENGRAND, Marie-Christine MURGIDA, Sophie NOEL, Laurent PELLOUARD, Michelle PETTINI, Patrick PRODHON, Sylvie ROUX, Bernard VIALLETTEL, Patrick VIARD

**ABSENTS :17**

Jean-Louis BENOIT, Benjamin BIENFAIT, Fabien CONTAL, Jean-Paul DIEUDONNE, Michel DRIOUT, Stéphane FONTANESI, Claude GEORGES, Hélène HALTZ, Patrice HUMBLLOT, Stéphane MAUJEAN, Daniel MICHEL, Frédéric MUTZ, Dorcas NOU, Alexandre PERNET, Nicolas PIERRE, Jean-Luc RAILLARD, Patrick TILLAND.

**PROCURATIONS :22**

Frédéric ROUSSEL à Didier COGNON, Etienne MARASI à Jean-Marie WATREMETZ, Paul FOURNIE à Pierre ETIENNE, Pascal BABOUOT à Michel MENET, Olivier BILLIARD à Anne STAFINIAK, Khalid BOUSABATA à Jessica GOULIN, Céline BRASSEUR à Karine COLOMBO, Gilles CASSERT à Joël CLEMENT, Nabil CHAOUI à Thierry ALONSO, Sylvie CORDIER à Olivier CHANTIER, Audrey DUHOUX à Hugues FISCHER, Isabelle FENAUX-MILLOT à Thierry ALONSO, Gérard GROSLAMBERT à Laurence AÏDAN, Christine GUILLEMY à Pierre ETIENNE, Carine HURAUX à Jean-François LAMONTRE, Dominique LE GRAËT à Marie-Christine SIMONNET, Morgane LENGAND à Arnaud LAMOTTE, Sophie NOEL à Jessica GOULIN, Michelle PETTINI à Guy URSCHER, Patrick PRODHON à Anne-Marie NEDELEC, Sylvie ROUX à Pierre DELAITRE, Patrick VIARD à Catherine PAZDZIOR-VIGNERON,

Monsieur le Président ouvre la séance.

2022/ 24 Fixation des taux de fiscalité 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 voix CONTRE (Sylvain DEMAY) :

- De maintenir :

- Le taux de la taxe foncière sur le bâti à 10.27%
- Le taux de la taxe foncière sur le non bâti à 12.27%
- Le taux de la contribution foncières des entreprises à 23.08%

2022/ 25 Autorisations de programme 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- D'approuver les autorisations de programmes 2022 ci-dessous :

AUTORISATION DE PROGRAMME 2022

programme : FIG 2017

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération en TTC : 160 118,00

Durée de réalisation : 6 ans

		Prévisions	2017	2018	2019	2020	2021	2022	CUMUL
			réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	160 118,00	108,00	122 410,00	21 600,00	5 600,00	2 400,00	8 000,00	160 118,00
		160 118,00	108,00	122 410,00	21 600,00	5 600,00	2 400,00	8 000,00	160 118,00
RECETTES	Crédits prévisionnels	77 143,00	-	31 899,00	20 104,00	10 360,00	14 780,00	-	77 143,00
		77 143,00	-	31 899,00	20 104,00	10 360,00	14 780,00	-	77 143,00
BESOIN DE FINANCEMENT		82 975,00	108,00	90 511,00	1 496,00	- 4 760,00	- 12 380,00	8 000,00	82 975,00

AUTORISATION DE PROGRAMME 2022

programme : FIG 2019 - multithématique

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération en TTC : 690 511,00

Durée de réalisation : 5 ans

		Prévisions	2019	2020	2021	2022	2023	CUMUL
			réalisé	réalisé	réalisé	prévu	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	690 511,00	2 080,00	96 603,00	181 621,00	324 844,00	85 363,00	690 511,00
		690 511,00	2 080,00	96 603,00	181 621,00	324 844,00	85 363,00	690 511,00
RECETTES	Crédits prévisionnels	437 700,00	12 823,00	40 589,00	147 003,00	-	237 285,00	437 700,00
		437 700,00	12 823,00	40 589,00	147 003,00	-	237 285,00	437 700,00
BESOIN DE FINANCEMENT		252 811,00	- 10 743,00	56 014,00	34 618,00	324 844,00	- 151 922,00	252 811,00

AUTORISATION DE PROGRAMME 2022

programme : FIG 2022 - multithématique

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération en TTC : 643 400,00

Durée de réalisation : 3 ans

		Prévisions	2022	2023	2024	CUMUL
			prévu	prévu	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	643 400,00	207 800,00	217 800,00	217 800,00	643 400,00
		643 400,00	207 800,00	217 800,00	217 800,00	643 400,00
RECETTES	Crédits prévisionnels	470 762,00	151 294,00	159 734,00	159 734,00	470 762,00
		470 762,00	151 294,00	159 734,00	159 734,00	470 762,00
BESOIN DE FINANCEMENT		172 638,00	56 506,00	58 066,00	58 066,00	172 638,00

AUTORISATION DE PROGRAMME 2022

programme : Opération façades Petites Cités de Caractère 2019-2021

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération en TTC : 98 431,00

Durée de réalisation : 4 ans

		Prévisions	2020	2021	2022	2023	CUMUL
			réalisé	réalisé	prévu	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	98 431,00	5 428,40	23 815,40	67 829,60	1 357,60	98 431,00
		98 431,00	5 428,40	23 815,40	67 829,60	1 357,60	98 431,00
RECETTES	Crédits prévisionnels	68 900,00	-	-	-	68 900,00	68 900,00
		68 900,00	-	-	-	68 900,00	68 900,00
BESOIN DE FINANCEMENT		29 531,00	5 428,40	23 815,40	67 829,60	- 67 542,40	29 531,00

AUTORISATION DE PROGRAMME 2022

programme : OPAH-RU

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération en TTC : 622 500,00

Durée de réalisation : 6 ans

		Prévisions	2021	2022	2023	2024	2025	2026	CUMUL
			réalisé	prévu	prévu	prévu	prévu	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	622 500,00	1 728,00	115 648,00	124 500,00	124 500,00	124 500,00	131 624,00	622 500,00
		622 500,00	1 728,00	115 648,00	124 500,00	124 500,00	124 500,00	131 624,00	622 500,00
RECETTES	Crédits prévisionnels	372 500,00	-	69 254,00	74 500,00	74 500,00	74 500,00	79 746,00	372 500,00
		372 500,00	-	69 254,00	74 500,00	74 500,00	74 500,00	79 746,00	372 500,00
BESOIN DE FINANCEMENT		250 000,00	1 728,00	46 394,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	51 878,00	250 000,00

AUTORISATION DE PROGRAMME 2022

programme : Implantation Lisi - Travaux de voirie et réseaux

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération en TTC : 818 265,66

Durée de réalisation : 7 ans

		Prévisions	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	CUMUL
			réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	réalisé	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	818 265,66	4 020,00	264 245,66	-	-	-	-	550 000,00	818 265,66
		818 265,66	4 020,00	264 245,66	-	-	-	-	550 000,00	818 265,66
RECETTES	Crédits prévisionnels	508 318,00	75 000,00	68 318,00	-	-	-	-	365 000,00	508 318,00
		508 318,00	75 000,00	68 318,00	-	-	-	-	365 000,00	508 318,00
BESOIN DE FINANCEMENT		309 947,66	- 70 980,00	195 927,66	-	-	-	-	185 000,00	309 947,66

AUTORISATION DE PROGRAMME 2022

programme : Informatisation dans les écoles

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération en TTC : 402 700,00

Durée de réalisation : 3 ans

		Prévisions	2020	2021	2022	2023	CUMUL
			réalisé	réalisé	prévu	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	402 700,00	2 052,00	107 070,12	293 577,88	-	402 700,00
		402 700,00	2 052,00	107 070,12	293 577,88	-	402 700,00
RECETTES	Crédits prévisionnels	264 000,00	-	-	100 000,00	164 000,00	264 000,00
		264 000,00	-	-	100 000,00	164 000,00	264 000,00
BESOIN DE FINANCEMENT		138 700,00	2 052,00	107 070,12	193 577,88	- 164 000,00	138 700,00



**AUTORISATION DE PROGRAMME 2022**

programme : Palestra

**BUDGET PRINCIPAL**

Montant de l'opération : 34 250 516,41

Durée de réalisation : 7 ans

		Prévisions	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	CUMUL
			réalisé TTC	réalisé TTC	réalisé TTC	réalisé TTC	Réalisé HT	Réalisé HT	prévu HT	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	34 250 516,41	189 879,26	1 385 096,26	2 137 053,58	12 362 406,20	9 722 257,14	6 766 289,95	1 687 534,02	34 250 516,41
	Dépenses	34 250 516,41	189 879,26	1 385 096,26	2 137 053,58	12 362 406,20	9 722 257,14	6 766 289,95	1 687 534,02	34 250 516,41
RECETTES	Crédits prévisionnels	31 542 173,00	-	-	4 339 034,90	9 694 679,83	10 190 720,78	4 897 888,20	2 419 849,29	31 542 173,00
	subventions	18 542 173,00	-	-	3 739 034,90	3 294 679,83	4 190 720,78	4 897 888,20	2 419 849,29	18 542 173,00
	Emprunts	13 000 000,00	-	-	600 000,00	6 400 000,00	6 000 000,00	-	-	13 000 000,00
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>		<b>2 708 343,41</b>	<b>189 879,26</b>	<b>1 385 096,26</b>	<b>- 2 201 981,32</b>	<b>2 667 726,37</b>	<b>- 468 463,64</b>	<b>1 868 401,75</b>	<b>- 732 315,27</b>	<b>2 708 343,41</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME 2022

programme : PLUI-H

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération en TTC : 802 015,00

Durée de réalisation : 6 ans

		Prévisions	2019	2020	2021	2022	2023	2024	CUMUL
			réalisé	réalisé	réalisé	prévu	prévu	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	802 015,00	1 080,00	540,00	136 387,50	203 585,70	232 965,00	227 456,80	802 015,00
		802 015,00	1 080,00	540,00	136 387,50	203 585,70	232 965,00	227 456,80	802 015,00
RECETTES	Crédits prévisionnels	-	-	-	-	-	-	-	-
		-	-	-	-	-	-	-	-
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>		<b>802 015,00</b>	<b>1 080,00</b>	<b>540,00</b>	<b>136 387,50</b>	<b>203 585,70</b>	<b>232 965,00</b>	<b>227 456,80</b>	<b>802 015,00</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME 2022

programme : Embellissement des espaces publics

BUDGET PRINCIPAL

Montant de l'opération en TTC : 384 927,25

Durée de réalisation : 4 ans

		Prévisions	2019	2020	2021	2022	CUMUL
			réalisé	réalisé	réalisé	prévu	
DEPENSES	Crédits prévisionnels	384 927,25	5 814,80	1 248,00	349 623,75	28 240,70	384 927,25
		384 927,25	5 814,80	1 248,00	349 623,75	28 240,70	384 927,25
RECETTES	Crédits prévisionnels	167 251,00	-	-	104 751,00	62 500,00	167 251,00
		167 251,00	-	-	104 751,00	62 500,00	167 251,00
BESOIN DE FINANCEMENT		217 676,25	5 814,80	1 248,00	244 872,75	- 34 259,30	217 676,25

2022/ 26 Budget principal - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- De reporter le résultat déficitaire d'investissement de 314 602.63 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022,
- De couvrir le besoin de la section d'investissement par l'émission en 2022 d'un titre au compte 1068 de 600 000.00 euros pris sur le résultat de fonctionnement,
- De reporter le solde du résultat excédentaire de fonctionnement de 3 563 397.40 euros à la section de fonctionnement de l'exercice 2022.

**\* Arrivée de Monsieur Etienne MARASI**

2022/ 27 Budget principal - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 74 voix POUR et 1 voix CONTRE (Sylvain DEMAY), et 3 ABSTENTIONS (Yves BERNARD, Lise COURTOIS, Jean Marie JODER) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget principal en respectant :

- Le vote par chapitre pour la section de fonctionnement
- Le vote par chapitre avec définition des opérations pour la section d'investissement

2022/ 28 Budget annexe brigades - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- De reporter le résultat excédentaire d'investissement de 78 354.66 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022.

2022/ 29 Budget annexe brigades - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de la brigade en respectant :

- Le vote par chapitre en section de fonctionnement
- Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 30 Budget annexe transport - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- De reporter le résultat excédentaire d'investissement de 450 416.73 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022.

2022/ 31 Budget annexe transport - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe du transport en respectant :

- Le vote par chapitre en section de fonctionnement
- Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 32 Budget annexe pépinière - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- De reporter le résultat excédentaire d'investissement de 366 981.07 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022.

2022/ 33 Budget annexe pépinière - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de la pépinière en respectant :

- Le vote par chapitre en section de fonctionnement
- Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 34 Budget annexe ZAE Rochelotte - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- De couvrir le besoin de la section d'investissement par l'émission d'un titre de recette au compte 1068 de 24 757.41 euros pris sur le résultat de fonctionnement,

- De reporter le résultat déficitaire d'investissement de 24 757.41 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022.

2022/ 35 Budget annexe ZAE Rochelotte - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de la ZAE de la Rochelotte en respectant :

- Le vote par chapitre en section de fonctionnement
- Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 36 Budget annexe zones d'activités - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- De reporter le résultat excédentaire d'investissement de 1 554 951.49 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022.

2022/ 37 Budget annexe zones d'activités - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe des zones d'activités en respectant :

- Le vote par chapitre en section de fonctionnement
- Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 38 Budget annexe spanc - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- De reporter le résultat excédentaire de fonctionnement de 1 962.40 euros à la section de fonctionnement de l'exercice 2022.

2022/ 39 Budget annexe spanc - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe du SPANC en respectant :

- Le vote par chapitre en section de fonctionnement

2022/ 40 Budget annexe assainissement DSP Chaumont - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

Compte tenu des restes à mandater de la section d'investissement :

- De reporter le résultat excédentaire d'investissement de 38 487.96 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022,

- De reporter le résultat excédentaire de fonctionnement de 25 000.88 euros à la section de fonctionnement de l'exercice 2022.

2022/ 41 Budget annexe assainissement DSP Chaumont - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de la DSP Assainissement Chaumont en respectant :

- Le vote par chapitre en section de fonctionnement
- Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 42 Budget annexe assainissement DSP Bologne - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- De reporter le résultat excédentaire d'investissement de 53 736.73 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022,

- De reporter le résultat excédentaire de fonctionnement de 672 520.48 euros à la section de fonctionnement de l'exercice 2022.

2022/ 43 Budget annexe assainissement DSP Bologne - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de la DSP Assainissement Bologne en respectant :

- Le vote par chapitre en section de fonctionnement
- Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 44 Budget annexe assainissement DSP Biesles - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

Compte tenu des restes à recouvrer et à mandater de la section d'investissement :

- De reporter le résultat déficitaire d'investissement de 34 380.69 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022,

- De reporter le résultat excédentaire de fonctionnement de 74 967.34 euros à la section de fonctionnement de l'exercice 2022.



2022/ 45 Budget annexe assainissement DSP Biesles - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de la DSP Assainissement Biesles en respectant :

- Le vote par chapitre en section de fonctionnement
- Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 46 Budget annexe assainissement DSP Mandres - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- De reporter le résultat excédentaire d'investissement de 51 583.05 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022,

- De reporter le résultat déficitaire de fonctionnement de 15 119.92 euros à la section de fonctionnement de l'exercice 2022.

2022/ 47 Budget annexe assainissement DSP Mandres - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de la DSP Assainissement Mandres en respectant :

- Le vote par chapitre en section de fonctionnement
- Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 48 Budget annexe assainissement DSP Nogent - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- De reporter le résultat excédentaire d'investissement de 188 978.48 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022,

- De reporter le résultat excédentaire de fonctionnement de 141 580.30 euros à la section de fonctionnement de l'exercice 2022.

2022/ 49 Budget annexe assainissement DSP Nogent - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de la DSP Assainissement Nogent en respectant :

- Le vote par chapitre en section de fonctionnement
- Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 50 Budget annexe eau DSP Chaumont - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

Compte tenu des restes à mandater de la section d'investissement :

- De reporter le résultat déficitaire d'investissement de 26 065.71 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022,

- De couvrir le besoin de la section d'investissement par l'émission d'un titre au 1068 de 25 000.00 euros pris sur le résultat de fonctionnement,

- De reporter le solde du résultat excédentaire de fonctionnement de 76 572.62 euros à la section de fonctionnement de l'exercice 2022.

2022/ 51 Budget annexe eau DSP Chaumont - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 76 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Dominique COMBRAY, Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de la DSP Eau Chaumont en respectant :

- Le vote par chapitre en section de fonctionnement
- Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 52 Budget annexe eau DSP Bologne - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- De reporter le résultat excédentaire d'investissement de 48 156.89 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022,

- De reporter le résultat excédentaire de fonctionnement de 224 914.78 euros à la section de fonctionnement de l'exercice 2022.

2022/ 53 Budget annexe eau DSP Bologne - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 76 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Dominique COMBRAY, Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de la DSP Eau Bologne en respectant :

- Le vote par chapitre en section de fonctionnement
- Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 54 Budget annexe eau DSP Biesles - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- De reporter le résultat déficitaire d'investissement de 6 480.93 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022,
- De couvrir le besoin de la section d'investissement par l'émission d'un titre au 1068 de 7 000 euros pris sur le résultat de fonctionnement,
- De reporter le solde du résultat excédentaire de fonctionnement de 72 610.46 euros à la section de fonctionnement de l'exercice 2022.

2022/ 55 Budget annexe eau DSP Biesles - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 76 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Dominique COMBRAY, Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de la DSP Eau Biesles en respectant :
  - Le vote par chapitre en section de fonctionnement
  - Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 56 Budget annexe eau DSP Mandres - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- De reporter le résultat excédentaire d'investissement de 37 097.99 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022,
- De reporter le résultat excédentaire de fonctionnement de 3 187.54 euros à la section de fonctionnement de l'exercice 2022.

2022/ 57 Budget annexe eau DSP Mandres - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 76 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Dominique COMBRAY, Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de la DSP Eau Mandres en respectant :
  - Le vote par chapitre en section de fonctionnement
  - Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 58 Budget annexe eau DSP Nogent - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :  
Compte tenu des restes à recouvrer et des restes à mandater de la section d'investissement,

- De reporter le résultat déficitaire d'investissement de 45 472.34 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022,
- De reporter le résultat excédentaire de fonctionnement de 40 828.45 euros à la section de fonctionnement de l'exercice 2022.

2022/ 59 Budget annexe eau DSP Nogent - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 76 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Dominique COMBRAY, Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de la DSP Eau Nogent en respectant :
  - Le vote par chapitre en section de fonctionnement
  - Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 60 Budget annexe eau DSP Chamarandes Choignes- Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- De reporter le résultat excédentaire d'investissement de 15 524.00 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022,

- De reporter le résultat excédentaire de fonctionnement de 39 438.57 euros à la section de fonctionnement de l'exercice 2022.

2022/ 61 Budget annexe eau DSP Chamarandes Choignes- Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 76 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Dominique COMBRAY, Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de la DSP Eau Chamarandes-Choignes en respectant :

- Le vote par chapitre en section de fonctionnement
- Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 62 Budget annexe eau régie - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

Compte tenu des restes à recouvrer et à mandater de la section d'investissement :

- De reporter le résultat déficitaire d'investissement de 46 810.20 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022,

- De couvrir le besoin de la section d'investissement par l'émission d'un titre au 1068 de 81 000.00 euros pris sur le résultat de fonctionnement,

- De reporter le solde du résultat excédentaire de fonctionnement de 658 223.92 euros à la section de fonctionnement de l'exercice 2022.

#### 2022/ 63 Budget annexe eau régie - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 76 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Dominique COMBRAY, Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de la Régie Eau en respectant :
  - Le vote par chapitre en section de fonctionnement
  - Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

#### 2022/ 64 Budget annexe assainissement régie - Affectation des résultats 2021 par anticipation

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

Compte tenu des restes à recouvrer et à mandater de la section d'investissement :

- De reporter le résultat déficitaire d'investissement de 668 824.94 euros à la section d'investissement de l'exercice 2022,
- De couvrir le besoin de la section d'investissement par l'émission d'un titre au 1068 de 680 000.00 euros pris sur la section de fonctionnement,
- De reporter le solde du résultat excédentaire de fonctionnement de 117 633.28 euros à la section de fonctionnement de l'exercice 2022.

#### 2022/ 65 Budget annexe assainissement régie - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 76 voix POUR et 2 ABSTENTIONS (Dominique COMBRAY, Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de la Régie Assainissement en respectant :
  - Le vote par chapitre en section de fonctionnement
  - Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 66 Budget annexe Palestra Salle multi-activités- Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de Palestra-Salle multi activités en respectant :

- Le vote par chapitre en section de fonctionnement
- Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 67 Budget annexe Palestra Centre aquatique - Budget primitif 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- D'approuver ce budget primitif 2022 du budget annexe de Palestra-Centre aquatique en respectant :

- Le vote par chapitre en section de fonctionnement
- Le vote par chapitre avec définition des opérations en section d'investissement

2022/ 68 Autorisation de versement de la subvention au CIAS

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur le Président, à verser la subvention au CIAS par acompte sans dépasser le montant inscrit à la nature spécifique 657362.

2022/ 69 Régie assainissement - Avance de trésorerie du budget principal

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Dominique COMBRAY) :

- D'autoriser le versement d'avances de trésorerie par le budget principal au budget annexe « régie assainissement des eaux usées » dans la limite d'un plafond de 400 000 euros pour une durée qui n'excèdera pas le 31/12/2022.



2022/ 70 Régie eau - Avance de trésorerie du budget principal

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Dominique COMBRAY) :

- D'autoriser le versement d'avances de trésorerie par le budget principal au budget annexe « régie eau » dans la limite d'un plafond de 300 000 euros pour une durée qui n'excédera pas le 31/12/2022.

2022/ 71 Attribution de subventions

Après en avoir délibéré, (Pierre ETIENNE pour le CFC Football et Isabelle FENAUX-MILLOT pour le CHCC ne prennent pas part au vote), le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'allouer les subventions mentionnées ci-dessous :

DIRECTION EDUCATION ENFANCE JEUNESSE						
compte budgétaire: 65748 DEVJ			Crédit voté			100%
(subventions de fonctionnement)			Déjà attribué			#DIV/0!
			Voté en cours		69 540 €	#DIV/0!
			Solde		-69 540 €	#DIV/0!
DENOMINATION DE L'ASSOCIATION	ACTIONS	SUBVENTION 2021	Aides en nature 2021 (en cours de valorisation)	MONTANT DEMANDE 2022	PROPOSITION DE VOTE 2022	Observations
FRANCAS	Fonctionnement	68 000,00 €		68 000,00 €	68 000,00 €	Paiement par acomptes dont le ler à 30 000,00€
Ecole maternelle de Jonchery (coopérative)	Projet animations environnement				800,00 €	
ECAC Handball	Sports vacances				140,00 €	
ECAC Basket	Sports vacances				140,00 €	
CFC Football	Sports vacances				140,00 €	
La Chaumontaise	Sports vacances				120,00 €	
CHCC	Sports vacances				200,00 €	
TOTAL		- €		- €	69 540,00 €	

2022/ 72 Demandes de subventions Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) 2022

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 77 voix POUR et 1 ABSTENTION (Sylvain DEMAY) :

- D'accepter les plans de financement prévisionnels ci-dessus,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte relatif à ces opérations et à solliciter les cofinancements relatifs à ces dossiers.

2022/ 73 Hub des compétences - Signature d'une convention partenariale avec le CNAM Grand Est

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le projet de convention,
- D'autoriser Monsieur le Président de l'Agglomération de Chaumont à signer la convention partenariale territoriale entre le CNAM Grand Est, la Ville de Chaumont, l'Etat, la Région Grand Est, la Banque des Territoires et l'Agglomération relative à l'implantation et l'animation du Hub des compétences sur Chaumont, conformément au projet annexe à la présente délibération.

2022/ 74 Convention entre l'Agglomération de Chaumont et les Francas

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le projet de convention ci-annexé concernant l'année 2022 à conclure avec les FRANCAS,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention.

2022/ 75 Adhésion à la mission RGPD déployée par le Centre de Gestion de la Haute-Marne pour le compte des Collectivités du Département

Après en avoir délibéré, (Anne-Marie NEDELEC, Didier COGNON, Joël CLEMENT, Jean-Marie JODER ne prennent pas part au vote), le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'accepter l'adhésion à la mission R.G.P.D. déployée par le CDG 52,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention correspondante dont le projet figure en annexe,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer la lettre de mission d'un délégué à la protection des données.

2022/ 76 Demande de permis de construire d'un parc photovoltaïque au sol déposé par la société URBA 343 - avis du conseil communautaire

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à raison de 75 voix POUR et 3 ABSTENTIONS (Frédéric ROUSSEL, Sylvain DEMAY, Vincent VIGNERON) :

- De rendre un avis favorable à la demande de permis de construire déposée en mairie de Chaumont le 10 février 2022 par la société URBA 343 et enregistré sous le numéro PC05212122A0004 emportant la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol sur les parcelles cadastrées section BI numéros 166, 171, 241, 341, 343, 354, 355 et 377,
- D'autoriser Monsieur le président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

2022/ 77 Tableau des postes

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- D'autoriser la transformation de 25 postes afin de permettre les recrutements dans le cadre des jurys de recrutement en cours sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2022, et des réussites à concours ; ainsi que la prise en compte du reclassement statutaire des auxiliaires de puériculture (catégorie B au lieu de catégorie C) (annexe 1),
- D'autoriser Monsieur le Président à procéder au recrutement, et à signer tout acte nécessaire.

2022/ 78 Compte rendu des actes passés par le président

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire prend acte de ces décisions.

Fait à Chaumont, le  
Le Président,

Stéphane MARTINELLI